



CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES



UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC
du ministère de l'Éducation nationale en relation étroite avec de nombreux partenaires : organismes français publics et privés, grands bailleurs de fonds multilatéraux.



DEUX MISSIONS CENTRALES
Valoriser l'expertise française à l'étranger, participer à l'effort d'attractivité de la France et à l'internationalisation de son système éducatif.



DEUX PÔLES D'ACTIVITÉS
L'éducation (enseignement général, supérieur et professionnel) et les langues (langue française, langues étrangères, certifications et évaluation).

LE CIEP ET LES LANGUES

APPUI À LA PROMOTION DU FRANÇAIS À L'ÉTRANGER ET À L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES EN FRANCE

LANGUE FRANÇAISE

■ ■ ■ ■ Le CIEP concourt à la politique de promotion du français à l'étranger comme langue de communication internationale et de scolarisation. A ce titre, il mène des missions d'audit et d'expertise, en France et à l'étranger, en français langue étrangère, langue seconde et langue d'enseignement (didactique des langues, curricula, formation de formateurs...) dans le cadre de projets ou de réponses à des appels d'offres.

Dans son offre de formation continue, le CIEP propose des stages annuels pour les établissements bilingues francophones et des universités d'hiver et d'été des métiers du français langue étrangère (BELC) pour des enseignants de français, formateurs et personnels d'encadrement. Il répond également aux demandes ponctuelles de formation émanant des autorités locales ou des postes diplomatiques français.

Il élabore des outils de formation à distance, comme les modules PRO FLE réalisés en partenariat avec le CNED et le ministère des Affaires étrangères et européennes, et anime, avec la Fédération internationale des

professeurs de français (FIPF), le site de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) : *Franc-parler.org*.

Ses activités s'étendent, en outre, à l'organisation de séminaires, dans le cadre de la réflexion sur les politiques du français à l'étranger, avec différents partenaires.



Le label « Qualité français langue étrangère »

■ Promotion des centres de français langue étrangère dont l'offre linguistique et les services présentent des garanties de qualité.

Répertoire des centres de FLE en France :
www.ciep.fr/qualitefle/repertoire/

■ Les ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche, des Affaires étrangères et européennes et de la Culture et de la communication ont confié au CIEP la mise en œuvre du dispositif.



PROFLE

■ Modules de formation à distance (sur cédérom ou Internet).

■ Public : enseignants de français langue étrangère et seconde en formation continue.

Les diplômes DELFL-DALF

■ 6 diplômes indépendants correspondant aux 6 niveaux du *Cadre européen de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe (CECRL).

■ 1 182 centres de passage dans 164 pays.



Le TCF

■ Exigé par toutes les universités françaises, les écoles d'architecture et certaines Grandes Écoles pour le premier cycle (TCF DAP).

■ Autres déclinaisons : TCF version relations internationales (adopté par la Commission européenne et des organisations internationales), TCF pour le Québec (dans le cadre d'un dossier d'immigration pour le Québec).

Le TCF est également disponible sur ordinateur. ■ 697 centres de passage dans 135 pays.

Le DELF scolaire

■ A l'étranger, il s'adresse à des publics en âge de scolarisation (12-16 ans) dans le cadre d'accords avec les autorités éducatives d'un pays. 32 pays l'utilisent dans leur système éducatif.

■ En France, il est utilisé pour favoriser l'intégration des élèves scolarisés dans les réseaux académiques d'accueil. 24 académies ont organisé le DELF en milieu scolaire au cours de l'année 2007-2008.





ÉVALUATION ET CERTIFICATIONS

■ ■ ■ ■ Le CIEP assure, pour les ministères français de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, la gestion pédagogique et administrative des diplômes pour étrangers non francophones : le DELF (Diplôme d'études en langue française), et ses déclinaisons pour l'école élémentaire (DELF Prim) et pour le monde professionnel (DELF Pro), et le DALF (Diplôme approfondi de langue française).

Il gère également le Test de connaissance du français (TCF) qui se décline en plusieurs versions pour des publics spécifiques.

Ces certifications, internationalement reconnues, répondent à la fois à des besoins individuels et à l'évaluation de grands groupes comme outil de politique linguistique à l'étranger.

Le DILF (Diplôme initial de langue française) s'adresse à tous les publics relevant d'un niveau élémentaire de pratique du français : grands débutants et nouveaux arrivants en France.

L'établissement propose, par ailleurs, une expertise dans le domaine pédagogique et psychométrique (appui à l'élaboration ou à la modernisation de diplômes étrangers, aide à la constitution de banques d'items, audits, habilitations...) et répond à des appels d'offres européens.

LANGUES ÉTRANGÈRES

■ ■ ■ ■ Le CIEP concourt à la politique d'enseignement des langues étrangères en France dans sa dimension internationale.

Il gère, pour le compte du ministère de l'Éducation nationale, différents programmes de mobilité : échange d'assistants de langue, d'enseignants, stages linguistiques, séjours professionnels, programmes bilatéraux de coopération...

Il anime deux sites internet en appui à l'enseignement des langues à l'école primaire, *PrimLangues*, et dans les sections européennes ou de langues orientales, *Emilangues*. Il pilote également un projet européen, SAEL, visant à établir un guide pour la conception de sites d'accompagnement des enseignants de langues à l'attention des décideurs nationaux en Europe.

Il assure la gestion administrative des diplômes à dimension internationale du ministère de l'Éducation nationale : AbiBac et option internationale du baccalauréat (OIB).

Pour contribuer au développement de la dimension européenne de l'enseignement des langues et promouvoir le multilinguisme, il répond, avec d'autres organismes européens et français, à des appels d'offres et appels à propositions et propose son expertise au Conseil de l'Europe et à la Commission européenne.

Le programme d'échange d'assistants de langue, 2008-2009

- 5 682 assistants étrangers
- 2 079 assistants français
- 15 langues
- 53 pays partenaires.

Projet REAL 2

■ Mise en place sur trois ans, sur financements européens, d'une fédération européenne d'associations d'enseignants de langues vivantes. Ce projet fait suite à une étude de faisabilité pilotée par le CIEP et financée par la Commission européenne.

Projet SEMLANG

■ Organisation d'une université d'été au CIEP (6-10 juillet 2009) rassemblant des décideurs de différents pays européens sur le thème de la formation des enseignants de langues.





LE CIEP ET LA COOPÉRATION EN ÉDUCATION

VALORISER L'EXPERTISE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER EN ÉDUCATION ET DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

■ ■ ■ ■ Le CIEP est l'établissement public de référence à l'international, dans le secteur de l'éducation et de la formation. Sa mission première est de promouvoir l'expertise française en la matière.

Le CIEP constitue un pôle de ressources en matière de veille et d'expertise française et joue un rôle de facilitateur dans la constitution de consortiums. Il anime également des réseaux d'experts et d'établissements à l'international.

L'établissement participe à la conception, à la réponse et au suivi d'appels d'offres et appels à propositions de bailleurs de fonds internationaux, en collaboration avec des organismes français et étrangers, publics ou privés. Dans ce cadre, il conduit et met en œuvre des projets d'ingénierie éducative.

En s'appuyant sur les acteurs du système éducatif français, le CIEP propose des formations et des visites d'études à l'intention des personnels d'encadrement de systèmes

éducatifs étrangers. Il contribue à la réflexion sur la comparaison des systèmes éducatifs, pilote des études, organise des colloques internationaux sur des questions éducatives en partenariat et propose un séminaire annuel qui s'adresse aux pays du Sud.

Par ailleurs, il mène des missions d'audit et d'expertise dans le secteur de l'éducation et de la formation et inscrit son action dans le cadre des priorités géographiques de la coopération française à l'étranger.

Enseignement scolaire

- Etude sur les réformes curriculaires en Afrique.
- Séminaire annuel sur la professionnalisation des enseignants de l'éducation de base (Afrique, Amérique latine, Asie).
- Projets liés à l'école, son pilotage, son évaluation : fonds d'études et de renforcement des capacités (FERC) en Algérie ; appui au pilotage du système éducatif au Sénégal...



■ Education et cohésion sociale : volet éducation du programme EUROsocial financé par l'Union européenne qui vise l'amélioration de la cohésion sociale en Amérique latine.

www.eurosocialeducacion.eu

Enseignement supérieur

- Projets dans les domaines de l'assurance qualité, l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur au Maghreb, Machrek, Moyen-Orient et en Amérique latine (programmes Tempus, Edulink, Alpha III de l'Union européenne ou réponse à des demandes de gré à gré).
- Formation du haut encadrement des universités (Algérie, Sénégal).
- Séminaire sur la professionnalisation des masters en sciences humaines et sociales en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Enseignement technique et professionnel

■ Coopération internationale : développement des compétences managériales et pédagogiques des écoles des métiers (Tunisie), modernisation des Instituts moyens (Syrie), formation des enseignants de l'enseignement technique et technologique (Chili), renforcement de la capacité institutionnelle des universités technologiques et de leur pilotage (Mexique)...

■ Programmes intra-européens : Leonardo da Vinci (construction de référentiels européens communs pour différents métiers tels que assistants de direction, de gestion des PME-PMI... ; développement d'une pédagogie de la professionnalisation et de l'internationalisation ; création de réseaux européens), Equal (lutte contre les discriminations pour l'accès à la formation et à l'emploi).

Deux domaines prioritaires

Enseignement général (de l'enseignement de base à l'enseignement supérieur)

Enseignement scolaire : réformes curriculaires ; formation des enseignants de l'école de base ; l'école, son pilotage, son évaluation et la cohésion sociale par l'éducation.

Enseignement supérieur : assurance qualité, accompagnement de la réforme des systèmes d'enseignement supérieur (processus de Bologne) et formation du haut encadrement.

Enseignement technique et professionnel (de l'enseignement post-primaire à l'enseignement supérieur professionnel) :

accompagnement de réformes éducatives, pilotage institutionnel et gouvernance ; construction de partenariats entre les acteurs des systèmes éducatifs et du monde socioprofessionnel ; harmonisation des référentiels métiers sur le cadre européen des certifications ; développement d'une pédagogie de la professionnalisation ; préparation et appui au métier de formateur et aux fonctions d'encadrement ; développement de l'évaluation institutionnelle.



RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES

Partenaires

■ Organisations

internationales :

Commission européenne ; Banque mondiale et banques régionales de développement ; UNESCO ; Conseil de l'Europe ; Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ; Agence universitaire de la Francophonie (AUF)...

■ Institutions françaises :

ministères (Éducation nationale, Enseignement supérieur et recherche, Affaires étrangères et européennes, Culture) ; Agence française de développement (AFD) ; France coopération internationale (FCI) ; Conférence des présidents d'université (CPU) ; Assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT) ; IUT consultants ; École supérieure de l'Éducation nationale (ESEN) ; Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) ; Centre national d'enseignement à distance (CNED), Fondation Alliance française, Mission laïque française, Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)...

■ ■ ■ ■ Le CIEP contribue à promouvoir la mobilité internationale dans le domaine de l'éducation avec un service spécifique qui appartient au réseau européen d'agences ENIC-NARIC : le centre ENIC-NARIC France. Ce département est chargé de la délivrance d'attestations de reconnaissance de niveau d'études pour les diplômés étrangers. Il fournit des informations sur l'exercice des professions réglementées en France et sur les procédures de reconnaissance des diplômes français à l'étranger.

Il apporte également son expertise aux travaux bi- et multilatéraux sur la reconnaissance des diplômes.

* European Network Information Center / National Academic Recognition Information Center

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

■ ■ ■ ■ Une cellule d'accueil des délégations étrangères élabore, à la demande, des séjours d'études en coordination avec les ministères de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères et européennes et propose une information sur le système éducatif français.



Centre ENIC-NARIC France

■ Un service à la disposition du public étranger, compétent pour l'ensemble du territoire français.

■ Des demandes d'attestations ou d'information en provenance de plus de 100 pays.

■ 77 % de demandes pour l'enseignement supérieur, 14 % pour les diplômes de fin d'études secondaires et 9 % pour le secondaire professionnel.

■ Un réseau européen ENIC-NARIC de 54 agences d'information auquel s'ajoutent les agences du réseau MERIC (pays du pourtour méditerranéen).



LE CIEP



LE CIEP UN ESPACE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION

LE CENTRE DE RESSOURCES

■ ■ ■ ■ Spécialisé dans la didactique des langues et l'actualité des systèmes éducatifs français et étrangers, le Centre de ressources documentaires accompagne la réflexion de l'établissement. Il propose un fonds de 13 000 ouvrages et une base de données bibliographiques. Il mène une politique de production et de diffusion de produits documentaires et de publications en ligne, bibliographies et sitographies thématiques, répertoires, dossiers documentaires et lettres d'information électroniques.

Il exerce, par ailleurs, une veille active sur les questions éducatives et constitue un pôle de ressources en la matière.

Il participe aux missions d'expertise et à la formation des professionnels en matière de ressources documentaires à l'étranger.

LA REVUE INTERNATIONALE D'ÉDUCATION DE SÈVRES

■ ■ ■ ■ Le CIEP édite la *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, lieu de débats, de réflexion et d'information sur les grandes questions éducatives traitées dans leur dimension internationale par des experts français et étrangers. Elle les invite à réfléchir sur leurs propres systèmes éducatifs et met leurs analyses en perspective.

Chaque numéro est constitué d'un dossier thématique accompagné de présentations de systèmes éducatifs étrangers et de réformes en cours, de bibliographies sélectives et de ressources en ligne.

L'établissement organise également, tous les 4 ans, un colloque international rassemblant des experts et des auteurs de la Revue issus d'une vingtaine de pays.



Exemples de produits documentaires en ligne

■ *Le Courriel européen des langues*. Lettre électronique qui informe sur les travaux du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en matière de politique des langues (3 n° par an).

Répertoires : formations universitaires en français langue étrangère ; méthodes de français langue étrangère.

Bibliographies : *Le chef d'établissement ; La professionnalisation des enseignants ; La francophonie ; Le français langue seconde ; Le bilinguisme et l'enseignement bilingue.*

Dossier documentaire : *Les politiques linguistiques en Europe.*

www.ciep.fr/prodoc/

La Revue internationale d'éducation de Sèvres

■ 3 numéros par an ; diffusée dans 25 pays.

■ Plus de 500 contributions d'auteurs de 60 pays depuis la création de la revue en 1994.

■ Les résumés des articles sont disponibles en ligne en français, anglais et espagnol.

■ Quelques titres : *Quel avenir pour les études en sciences humaines ? L'école et son contrôle. Enseigner les langues, un défi pour l'Europe. L'émergence d'une autre école. L'enseignement supérieur : une compétition mondiale ? Ecole primaire, école de base.*



LES CONFÉRENCES INTERNATIONALES

■ ■ ■ ■ L'ensemble des missions du CIEP se complète par l'organisation et l'accueil de conférences internationales et de séminaires de réflexion sur des questions d'actualité éducative, généralement en partenariat avec des organismes français, étrangers ou des bailleurs de fonds internationaux : ministère des Affaires étrangères et européennes, Commission européenne, Banque mondiale, Conseil de l'Europe, OIE, AUF...

Ces manifestations contribuent à la valorisation de l'expertise française en éducation ; certaines d'entre elles donnent lieu à des publications spécifiques ou à une mise en ligne sur le site du CIEP.

Parmi les conférences internationales

■ « Pour une professionnalisation efficace des enseignants : des repères pour agir ».

■ « Séminaire inter-langues » (productions orales de jeunes en milieu scolaire en allemand, anglais, espagnol, français et italien).

■ « Enseigner des disciplines en français dans les sections bilingues en Europe et dans le monde : enjeux, pratiques et perspectives ».

■ Rencontre européenne de journalistes en éducation « Etudiants et universités d'Europe : parcours, expériences, convergences ».

LE CIEP UN CADRE HISTORIQUE POUR COLLOQUES ET SÉMINAIRES

ACCUEIL DE SÉMINAIRES

■ ■ ■ ■ Situé à Sèvres, à proximité immédiate de Paris, le CIEP accueille des séminaires, colloques et conférences pour le compte d'institutions françaises, étrangères et internationales qui interviennent dans le domaine de l'éducation. Dans le cadre historique et verdoyant de l'ancienne Manufacture royale de porcelaine de Sèvres, le CIEP propose une infrastructure d'accueil et d'hébergement et des prestations de qualité. Pour renforcer sa compétitivité, l'établissement a adopté une politique de démarche qualité qui a conduit à l'élaboration d'une charte pour l'accueil.

■ Une équipe de professionnels.

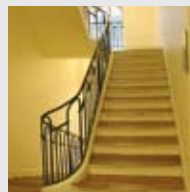
■ Des salles de formation ou de réunion entièrement équipées.

■ Une salle de conférences d'une capacité de 100 personnes avec des cabines de traduction.

■ Deux salles à manger, un café et un espace détente.

■ 90 chambres offrant un grand confort.

■ Différents forfaits sont proposés avec ou sans hébergement.





Créé en 1945, établissement public national depuis 1987, le CIEP est reconnu en France et à l'étranger pour ses compétences en matière d'expertise, de formation et d'évaluation et pour sa réflexion dans le domaine de la coopération internationale en éducation.

Il s'appuie, pour conduire ses actions, sur un réseau d'experts et de partenaires nationaux et internationaux, ainsi que sur le savoir-faire d'une équipe de 240 personnes.

Il dispose d'un Centre local à La Réunion.

Centre international d'études pédagogiques

1, avenue Léon-Journault
92318 Sèvres cedex – France
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 00
Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 01

CIEP, Centre local de La Réunion

Campus universitaire
117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon – France
Téléphone : 262 (0)2 62 57 95 20
Télécopie : 262 (0)2 62 57 95 21

